



OFFRE DE SERVICE CIVIQUE

C.A.M.P (Lorient/Plouhinec)

Titre : Favoriser l'accueil des artistes et la connaissance du lieu de résidence auprès des habitants.

Dates : janvier 2027 à août 2027/ Durée : 8 mois

Lieu de travail : Maison Germaine Tillion à Plouhinec (56) + sur le terrain de l'activité

Heures : 28h/semaine

Conditions : Indemnité mensuelle sur base légale + hébergement à la Maison Germaine Tillion (1 chambre simple, cuisine et salle de bain partagées avec les artistes en résidence).

Présentation de la structure

C.A.M.P - Capsule Artistique en Mouvement Permanent - est une structure culturelle à la façon d'une cellule de recherche à part entière : elle propose des essais, des expériences différentes, au-delà de la scène. Cette association soulève la question suivante : comment infuse-t-on une présence artistique sur un territoire en fonction des enjeux culturels qui lui sont propres ?

Depuis septembre 2024, elle assure la direction artistique et culturelle de la Maison Germaine Tillion à Plouhinec (56), qui a réouvert pour devenir un nouveau lieu culturel et une résidence d'artistes dans un environnement propice à la création avec d'importants enjeux de biodiversité et d'histoire.

Plus d'informations sur l'activité : <https://camp.bzh> et <https://www.maison-germaine-tillion.fr/>

Objectifs citoyens

Prendre soin d'un équipement culturel et artistique de service public

Participer à la réalisation de manifestations culturelles innovantes

Développer des outils en faveur de la connaissance es enjeux environnementaux du territoire

Actions au quotidien

Assurer la bonne intendance de la maison et du jardin, et contribuer à leur amélioration

Accueillir les artistes en résidence

Animer des ateliers de médiation

Serait un plus : souhaiter s'investir dans des activités liées au jardin

Planning

Les jours travaillés sont le lundi, mercredi, jeudi, vendredi ainsi qu'un dimanche par mois, sur la base de 28h/semaine.

Avantages

Pendant toute la durée de sa mission, la/le volontaire habite la Maison Germaine Tillion. Elle/Il y dispose d'une chambre, de parties privées communes, d'un espace de travail et des équipements du lieu.

Formations obligatoires

Pendant sa mission, la/le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...). Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

Tutorat et accompagnement

La/Le volontaire est également accompagné-e par une tutrice ou un tuteur référent-e au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. La personne tutrice aidera également la/le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Autres informations :

Un véhicule est indispensable.

Modalités de candidature

CV et lettre de motivation sont à envoyer à :

Amélie-Anne Chapelain – Directrice > amelieanne@camp.bzh